

**MEMORIAL**  
Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



**MEMORIAL**  
Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 708

29 septembre 2000

**SOMMAIRE**

Acierfin Holding S.A., Luxembourg . . . . .	page 33969	C.I.W., Compagnie Immobilière de Wasserbillig S.A., Luxembourg . . . . .	33955
Airmec S.A., Luxembourg . . . . .	33938	Clarina Holding S.A., Luxembourg . . . . .	33954
Alamo S.A., Luxembourg . . . . .	33938	Comako, S.à r.l., Kopstal . . . . .	33955
Alexandros, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	33974	Combustibles Goossens, S.à r.l., Brouch . . . . .	33955
Alifil S.A.H., Luxembourg . . . . .	33938	Compagnie d'Investissement Techniques et Industriels S.A., Luxembourg . . . . .	33956
Almafin S.A., Luxembourg . . . . .	33938	Compagnie Financière pour l'Équipement de l'Hôtellerie S.A.H., Luxembourg . . . . .	33956
Altran Technologies Luxembourg, S.à r.l., Luxbg . .	33938	Computerland Europe Operations S.A., Luxbg . .	33956
Amaralfin S.A., Luxembourg . . . . .	33939	Construction et Gestion, S.à r.l., Luxembourg . . .	33957
A.P.V. S.A., Strassen . . . . .	33939	Continental Barley Holding S.A.H., Luxbg 33956,	33957
Aqua Regia (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . .	33940	Coreven, S.à r.l., Ehlinge . . . . .	33957
Arctotis S.A., Luxembourg . . . . .	33940	Corum Holding S.A., Luxembourg . . . . .	33957
Arfo Participations S.A.H., Moutfort . . . . .	33939	Creastyl S.A., Luxembourg . . . . .	33958
Arfo, S.à r.l., Moutfort . . . . .	33940	Crystal Bull Investments S.A., Luxembourg . . . . .	33958
Argentina S.A., Luxembourg . . . . .	33940, 33941	Damica Chartering S.A., Luxembourg . . . . .	33959
Atid S.A., Luxembourg . . . . .	33942	De la Ronce S.A.H., Luxembourg . . . . .	33959
Atols Investissements, S.à r.l., Luxembourg . . . .	33943	Dero S.A., Luxembourg . . . . .	33959
Audley Investments, Sicaf, Luxembourg . . . . .	33943	DES Development European Stores S.A., Luxbg . .	33960
Azim S.A., Luxembourg . . . . .	33943, 33944	DG Vision Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg . .	33960
Azur Investment S.A. (Holding) S.A.H., Luxembourg . . . . .	33941, 33942	Dilfin S.A., Luxembourg . . . . .	33960, 33961
Baldor Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	33942	Dinapart S.A., Luxembourg . . . . .	33961
Bank Leumi (Luxembourg) S.A. . . . .	33945	Dipylon S.A., Luxembourg . . . . .	33962
Baou S.A., Luxembourg . . . . .	33945	Dynamic Finance S.A., Luxembourg . . . . .	33961
Barrespar S.A., Luxembourg . . . . .	33946	East European Food Fund, Luxembourg . . . . .	33962
Bâticonfort Gérance, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	33946	Elsiemma S.A., Luxembourg . . . . .	33963
Bâticonfort, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	33946	Espace Eco S.A., Luxembourg . . . . .	33963
Bauer, S.à r.l., Moutfort . . . . .	33947	Icon Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	33964
BCI Millennium, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	33946	Laura Shipping S.A.H., Luxembourg . . . . .	33964
Beim Beemchen, S.à r.l., Echternach . . . . .	33947	Leman Beverages Holding S.A., Luxembourg . . .	33965
Belgofin S.A.H., Luxembourg . . . . .	33948	Life Power Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . .	33964
Bergasa Holding S.A., Luxembourg . . . . .	33947	Lintofin S.A.H., Luxembourg . . . . .	33966
Beständigkeit Holding S.A., Luxembourg . . . . .	33949	Lorraine Cuisines, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	33966
Blatteus S.A., Luxembourg . . . . .	33949	Lux Aero Tech S.A., Luxembourg . . . . .	33967
Blitz, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	33951	(B.) Montalsaint S.A., Luxembourg . . . . .	33944, 33945
Bluedoor Holding S.A., Luxembourg . . . . .	33952	ProLogis Germany II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	33979
Bolig Gruppen S.A., Luxembourg . . . . .	33947	(Luigi) Serra International S.A., Luxembourg . . .	33966
B.O.P. S.A., Luxembourg . . . . .	33948	T.L.L. S.A., Bettembourg . . . . .	33958
Broderinvest S.A., Luxembourg . . . . .	33951	Toitures Steve Lefevre, S.à r.l., Mersch . . . . .	33967
Brooklyn Bridge Company S.A., Luxbg . .	33952, 33953	Top Select, Sicav, Luxembourg . . . . .	33968
Burton Fininvest Holding S.A., Luxembourg . . . .	33952	Torm S.A., Luxembourg . . . . .	33965
Buzon S.A., Luxembourg . . . . .	33950, 33951	Translux International Airlines S.A., Luxembourg	33968
Cadanor S.A., Luxembourg . . . . .	33953	Trebel S.A., Luxembourg . . . . .	33967
Carrus Finances S.A., Luxembourg . . . . .	33954	Trend-Invest S.A., Luxembourg . . . . .	33984
Cash Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	33954	T.S.F. Productions S.A., Eischen . . . . .	33968
Casia S.A.H., Luxembourg . . . . .	33955	Underground, S.à r.l., Bertrange . . . . .	33984
C.F.F. S.A., Luxembourg . . . . .	33949, 33950	Veromaxis Holding S.A., Luxembourg . . . . .	33984
Chaussures Vedette, S.à r.l., Bertrange . . . . .	33954	Winni Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	33965

**AIRMEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1110 Luxembourg, aéroport Findel.  
R. C. Luxembourg B 49.215.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 59, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

(30800/761/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ALAMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 44.638.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2000, vol. 537, fol. 55, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

Signature.

(30801/250/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ALIFIL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 59.382.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 55, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2000.

Signature.

(30802/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ALMAFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 43.749.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 septembre 1999*

La cooptation de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant au 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Guy Lammar, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Madame Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant au 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, est nommée en tant qu'Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Fait à Luxembourg, le 6 septembre 1999.

Certifié sincère et conforme  
ALMAFIN S.A.

C. Schlessner                      Y. Johanns  
Administrateur                      Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30803/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ALTRAN TECHNOLOGIES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.  
R. C. Luxembourg B 65.438.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 63, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour la société  
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS  
Société Civile

(30804/592/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**AMARALFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 55.308.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire, tenue exceptionnellement en date du 12 mai 2000*

- La démission de Mesdames Eliane Irthum et Sylvie Theisen, en tant qu'Administrateurs et administrateur-délégué, est acceptée. Décharge pleine et entière leur est donnée pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour. Sont nommés nouveaux administrateurs Messieurs Norbert Schmitz, Licencié en Sciences Commerciales et Consulaires, demeurant à Luxembourg, et Monsieur Werner, Sous-Directeur, demeurant à Luxembourg, pour une période statutaire de six ans, à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

- Renouvellement du mandat de Madame Scala pour une nouvelle période de six ans, à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

- La démission de la société ACCOFIN, SOCIETE FIDUCIAIRE, S.à r.l., est acceptée. Décharge pleine et entière leur est donnée pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour. Est nommé comme nouveau commissaire aux comptes, Monsieur Eric Herremans, Sous-Directeur, demeurant à Luxembourg, pour une période statutaire de six ans, à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

- Le siège social est transféré du 11, boulevard Dr. Charles Marx, au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme  
AMARALFIN S.A.  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30805/005/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**A.P.V. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 141, rue du Kiem.  
R. C. Luxembourg B 65.384.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2000.

Pour A.P.V. S.A.  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.  
Signature

(30806/524/000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**ARFO PARTICIPATIONS S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-5337 Moutfort, 4, rue du Kiem.  
R. C. Luxembourg B 40.345.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 63, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2000*

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- dotation à la réserve légale: . . . . .	241.111,- LUF
- report à nouveau: . . . . .	4.581.103,- LUF

*Composition du Conseil d'Administration*

Monsieur Armand Fohl, directeur financier, demeurant à Moutfort  
Madame Marcelle Fohl-Klensch, employée privée, demeurant à Moutfort  
Madame Danielle Fohl, professeur, demeurant à Moutfort  
Madame Michèle Fohl, étudiante, demeurant à Moutfort

*Commissaire aux comptes*

Marc Hilger, expert-fiscal, demeurant à Bridel.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour la société  
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS  
Société Civile

(30810/592/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**AQUA REGIA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 13, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 41.129.

The Annual General Meeting of shareholders held at the registered office on Tuesday, 9 May 2000 adopted the following decisions:

1. The meeting approved the Financial Statements for the year ended 31 December 1999.
  2. The meeting declared a nil dividend in relation to the year ended 31 December 1999.
  3. The meeting approved the full and total discharge for the proper performance of their duties to all members of the Board of Directors and the «Commissaire aux Comptes» with respect to the year ended 31 December 1999.
  4. The meeting approved the co-optation of Mr Peter Hodson to the Board effective 15 January 2000.
- The meeting elected Mr Peter Hodson and re-elected Mr Hans Hensen and Mrs Rosie Scott as Directors for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2001.

5. The meeting confirmed the re-election of MANAGEMENT INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A. as «Commissaire aux Comptes» for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2001.

For AQUA REGIA (LUXEMBOURG) S.A.  
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 55, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30807/041/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ARCTOTIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 37, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 61.969.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 avril 2000*

A partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de FRF 29.175.000 est converti à EUR 4.447.700,08, représenté par 29.175 actions sans désignation de valeur nominale. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article cinq des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre millions quatre cent quarante-sept mille sept cents euros et huit cents (EUR 4.447.700,08), représenté par vingt-neuf mille cent soixante-quinze (29.175) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour la société  
ARCTOTIS S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30808/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ARFO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5337 Moutfort, 4, rue du Kiem.  
R. C. Luxembourg B 36.819.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 63, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour la société  
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS  
société civile

(30809/592/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ARGENTINA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 53.019.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 58, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour ARGENTINA S.A.  
VECO TRUST S.A.  
Signature

(30811/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ARGENTINA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 53.019.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 58, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour ARGENTINA S.A.  
VECO TRUST S.A.  
Signature

(30812/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**ARGENTINA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 53.019.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 58, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour ARGENTINA S.A.  
VECO TRUST S.A.  
Signature

(30813/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**ARGENTINA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 53.019.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 58, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour ARGENTINA S.A.  
VECO TRUST S.A.  
Signature

(30814/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**ARGENTINA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 53.019.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 58, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour ARGENTINA S.A.  
VECO TRUST S.A.  
Signature

(30815/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**AZUR INVESTMENT S.A. (HOLDING), Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-1150 Luxembourg, 287-289 route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 67.751.

*Minutes of the Annual General Meeting of the shareholders  
held on April 10, 2000 at 11.00 a.m. at the registered office of the company.*

The meeting was chaired by Mr J. Bonnier who appointed Mr P. Robat as ballot-judge and Mrs I. Rosseneu as secretary to the meeting.

The Chairman stated that it appeared from the attendance list presented to the meeting, that 250 (two hundred and fifty) shares, representing the entire voting share capital of the company were represented at the meeting and that hence evidence of formal convening notices could be disregarded, whereupon the Chairman declared the meeting duly constituted and able to validly deliberate the items on the agenda.

*Agenda:*

1. Reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance sheet and profit and loss statement and allocation of the results as at December 31, 1999.
3. Discharge of responsibility to the Directors and Statutory Auditor with respect to the past financial year.

4. Approval of the conversion effective as from April 10, 2000 of the capital of the Company into Euro.
5. Cancellation of the par value of the shares effective April 10, 2000.
6. Modification of article 3 of the articles of incorporation.

Upon motion duly made and seconded, it was unanimously resolved:

1. Reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor

The reports of the Directors and of the Statutory Auditor are presented by the chairman.

2. Approval of the balance sheet and profit and loss account as per December 31, 1999

The shareholders approved unanimously the balance sheet and profit and loss account as per December 31, 1999.

They also unanimously approved the allocation of the loss as at December 31, 1999 as proposed by the Board of Directors i.e. NLG 32,276.18 to be carried forward.

3. Discharge to be granted to the Directors and Statutory Auditor

The shareholders grant unanimously full and total discharge to the Directors and Statutory Auditor for the year 1999.

4. Approval of the conversion effective as from April 10, 2000 of the capital of the Company into Euro.

The shareholders propose to convert the capital of the Company of two hundred fifty thousand Dutch guilders (NLG 250,000.-), represented by two hundred fifty (250) shares of one thousand Dutch guilders (NLG 1,000.-) each into one hundred thirteen thousand four hundred and forty-five point zero five Euros (EUR 113,445.05).

5. Cancellation of the par value of the shares effective April 10, 2000.

The shareholders resolve to cancel flue par value of the shares effective April 10, 2000.

6. Replacement of article 3 of the articles of incorporation

The shareholders resolve to replace article 3 of the articles of incorporation pursuant to item 4 above as follows:  
«The corporate capital is set at one hundred thirteen thousand four hundred and fifty Euros (EUR 113,450.-) consisting of two hundred and fifty shares (250) with no par value, all fully paid.»

As no other business matters were tabled, the chairman adjourned the meeting at 11.30 a.m.

J. Bonnier	P. Robat	I. Rosseneu
<i>Chairman</i>	<i>Ballot-Judge</i>	<i>Secretary</i>

Enregistré à Mersch, le 31 mai 2000, vol. 125, fol. 91, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(30826/228/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**AZUR INVESTMENT S.A. (HOLDING), Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289 route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 67.751.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 juin 2000.

E. Schroeder  
*Notaire*

(30827/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ATID S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 66.397.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 51, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

Signature.

(30816/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**BALDOR INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 39.361.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

*Pour BALDOR INVEST S.A., Société Anonyme Holding*  
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg  
Société Anonyme  
Signature

(30830/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ATOLS INVESTISSEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 26, rue Saint Mathieu.  
R. C. Luxembourg B 65.922.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue le 31 mai 1999 à 14.00 heures à Luxembourg*

A la demande de Monsieur M. Getreide et de Madame A. Ch. Getreide-Wolmark, l'assemblée générale décide à l'unanimité leur démission du poste de gérant A.

L'assemblée générale accepte, à l'unanimité, la nomination de Monsieur Jean Quintus et de Monsieur Koen Lozie, au poste de gérant A.

L'assemblée générale accepte, à l'unanimité, le changement du siège social de la société et ce à partir du 1<sup>er</sup> juin 1999 à l'adresse suivante: 26, rue Saint Mathieu à L-2138 Luxembourg.

Pour copie conforme  
Signature                      Signature  
Gérant A                      Gérant B

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 62, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30817/009/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**AUDLEY INVESTMENTS, SICAF, Société d'Investissement à Capital Fixe.**

Registered office: Luxembourg, 13, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 49.183.

The Annual General Meeting of shareholders held at the registered office on Monday, 21 February 2000 adopted the following decisions:

1. The meeting approved the Auditors' and Directors' Reports and the Annual Report for the year ended 31 October 1999.

2. The meeting duly noted that no transfer to the legal reserve was required in respect of the period under review.

3. The meeting approved the discharge for the proper performance of their duties to all members of the Board of Directors with respect to the year ended 31 October 1999.

4. The meeting re-elected The Hon. Arthur Hartman and Messrs Terrence English, Dudley Fishburn, Kurt Geiger, David Gill and Christopher Wilcockson as Directors of the Board for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2001.

5. The meeting appointed KPMG AUDIT as Auditor for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2001.

For AUDLEY INVESTMENTS  
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 55, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30818/041/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**AZIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 33.977.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 63, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration  
Signature

(30819/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**AZIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 33.977.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 63, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration  
Signature

(30820/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**AZIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 33.977.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 63, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*  
Signature

(30821/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**AZIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 33.977.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 63, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*  
Signature

(30822/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**AZIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 33.977.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 63, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*  
Signature

(30823/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**AZIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 33.977.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 63, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*  
Signature

(30824/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**AZIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 33.977.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 63, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*  
Signature

(30825/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**B. MONTALSAINT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 67.188.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 63, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

(30828/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---



**B. MONTALSAINT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 67.188.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 juin 2000*

La société HIFIN S.A., 3, place Dargent, Luxembourg, est nommée en tant que commissaire aux comptes, en remplacement de Monsieur Toby Herkrath, dont la démission a été acceptée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée statutaire de 2004.

Luxembourg, le 2 juin 2000.

Certifié sincère et conforme

Pour B. MONTALSAINT S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 63, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30828/696/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**BANK LEUMI (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Le conseil d'administration se compose de:

Monsieur Ehud Shapira, administrateur & Chairman, first executive Vice President de BANK LEUMI LE-ISRAEL BM (Israel), demeurant à Tel Aviv

Monsieur Michael Ginsburg, Managing Director, demeurant à Luxembourg

Monsieur Meir Grosz, administrateur, general manager de BANK LEUMI (SWITZERLAND), demeurant à Zurich

Monsieur Uri Galili, administrateur, general manager de BANK LEUMI (UK) PLC, demeurant à Londres

Monsieur Shlomo Pergament, administrateur, Executive Vice President de BANK LEUMI LE-ISRAEL BM (Israel), demeurant à Tel Aviv.

Le réviseur externe de la banque est:

PricewaterhouseCoopers S.A., établie et ayant son siège social à L-1471 Luxembourg.

Le directeur de la banque est:

Monsieur Michael Ginsburg, prénommé.

Le conseil juridique de la banque est:

Maître Harold Parize, avocat, demeurant à Luxembourg.

Les signataires autorisés de la banque sont les suivants:

Groupe A

Monsieur Michael Ginsburg

Madame Arlette Koresh

Monsieur Yehudah Wein

Groupe B

Monsieur Alexandre Simon

Monsieur Hervé Lanini

Monsieur Gyrille Citton

Luxembourg, le 18 mai 2000.

BANK LEUMI (LUXEMBOURG) S.A.

M. Ginsburg

Managing Director

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30831/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**BAOU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 37, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 39.895.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2000*

A partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> décembre 1999, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de FRF 10.000.000 est converti à EUR 1.524.490,17 puis augmenté par prélèvement sur la réserve libre, pour le porter à EUR 1.524.500, représenté par 400 actions sans désignation de valeur nominale. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article trois des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à un million cinq cent vingt-quatre mille cinq cents euros (EUR 1.524.500), représenté par quatre cents (400) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour la société

BAOU S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30832/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**BARRESPAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 47.293.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mars 2000*

A partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> décembre 1999, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de FRF 8.500.000,- est converti à EUR 1.295.816,65, puis augmenté par prélèvement sur la réserve libre pour le porter à EUR 1.296.250,-, représenté par 850 actions d'une valeur nominale de EUR 1.525,- chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article quatre des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social est fixé à un million deux cent quatre-vingt-seize mille deux cent cinquante euros (EUR 1.296.250,-), représenté par huit cent cinquante actions (850) de mille cinq cent vingt-cinq euros chacune (EUR 1.525,-).»

Pour la société  
BARRESPAR S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30833/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**BATICONFORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 20.083.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 1999*

Continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour la société  
BATICONFORT, S.à r.l.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30834/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**BATICONFORT GERANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 20.084.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 1999*

Continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour la société  
BATICONFORT GERANCE, S.à r.l.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30835/005/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**BCI MILLENNIUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 75.694.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juin 2000 que:

1. décharge est accordée au gérant démissionnaire, M. John Cheh pour le reste de son mandat;
2. M. Paul Stinis, résidant 27 Westwood Drive Pointe-Claire, Québec, Canada, est élu au poste de gérant.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.  
Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 62, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30837/724/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**BAUER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5330 Moutfort, 91, rue de Remich.  
R. C. Luxembourg B 63.859.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2000.

*Pour BAUER, S.à r.l.*  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.  
Signature

(30836/524/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**BEIM BEEMCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Echternach, 2, rue des Ecoliers.  
R. C. Luxembourg B 3.294.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2000.

*Pour BEIM BEEMCHEN, S.à r.l.*  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.  
Signature

(30838/524/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**BERGASA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 49.590.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

*Pour BERGASA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*  
CREGELUX  
Crédit Général du Luxembourg  
Société Anonyme  
Signature

(30841/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**BOLIG GRUPPEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 39.594.

—  
EXTRAIT

Le siège de la société a été transféré de L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 25 février 2000 que Maître Patrick Weinacht démissionne de ses fonctions d'administrateur, avec effet immédiat.

En date du 29 février 2000, le conseil d'administration coopte en remplacement Madame Carine Bittler, administrateur de sociétés, demeurant à Bertrange.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Maître Jacques Schroeder
- Monsieur Yves Schmit
- Madame Carine Bittler

Pour extrait conforme  
*Pour la société*  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 61, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30846/794/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**BELGOFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 35.221.

*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 11 avril 2000*

- La cooptation de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, en tant qu'Administrateur, en remplacement de Madame Yolande Johans, démissionnaire, est ratifiée. Le mandat de Mademoiselle Carole Caspari viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

- Madame Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant au 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, est nommée Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Certifié sincère et conforme  
BELGOFIN S.A.

A. De Laet F. Mesenburg  
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30840/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**BELGOFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 35.221.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration, tenue en date du 25 avril 2000*

En conformité avec l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales et aux articles 4 et 5 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a décidé de procéder au rachat de 559 (cinq cent cinquante-neuf) actions rachetables BELGOFIN S.A. au prix de BEF 17.913,- (dix-sept mille neuf cent treize francs belges) par action.

Luxembourg, le 25 avril 2000.

Certifié sincère et conforme  
BELGOFIN S.A.

Signatures  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30839/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**B.O.P. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 54.607.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire Reportée du 28 octobre 1999*

La cooptation de Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant à Differdange, en tant qu'administrateur, en remplacement de Monsieur Hubert Hansen, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Fait à Luxembourg, le 28 octobre 1999.

Certifié sincère et conforme  
B.O.P. S.A.

Signature Signature  
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30847/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**B.O.P. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 54.607.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire Reportée du 4 février 2000*

Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant 95, rue Principale, L-6833 Biver, est nommé administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Fait à Luxembourg, le 4 février 2000.

Certifié sincère et conforme  
B.O.P. S.A.

Signature Signature  
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30848/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**BESTÄNDIGKEIT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 63.659.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2000*

A partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> décembre 1999, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de FRF 2.500.000,- est converti à EUR 381.122,54, puis augmenté par prélèvement sur le résultat de l'exercice pour le porter à EUR 381.250,-, représenté par 250 actions d'une valeur nominale de EUR 1.525,00 chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article trois des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trois cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante euros (EUR 381.250,-), représenté par deux cent cinquante (250,-) actions d'une valeur nominale de mille cinq cent vingt-cinq euros (1.525,-) chacune.

Le capital autorisé est fixé à trois millions huit cent douze mille cinq cents euros (EUR 3.812.500,-), représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions d'une valeur de mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 1.525,-) chacune.»

Pour la société  
BESTÄNDIGKEIT HOLDING S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30842/005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**BLATTEUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 36.120.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mars 2000*

A partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de FRF 1.650.000 est converti à EUR 251.540,88, puis augmenté par prélèvement sur les résultats reportés pour le porter à EUR 251.550, représenté par 1.650 actions sans désignation de valeur nominale. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article quatre des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social est fixé à deux cent cinquante et un mille cinq cent cinquante euros (EUR 250.550), représenté mille six cent cinquante (1.650) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour la société  
BLATTEUS S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30843/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**C.F.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.  
R. C. Luxembourg B 64.719.

L'an deux mille, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie et ayant son siège social à Luxembourg sous la dénomination de C.F.F. S.A., R.C. B Numéro 64.719, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 25 mai 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 605 du 21 août 1998.

La séance est ouverte à quinze heures sous la présidence de Monsieur Alexis Kamarowsky, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Yvan Vlaeminck, directeur de sociétés, demeurant à Nassogne (Belgique). L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Jean-Marc Debaty, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les deux mille actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune constituant l'intégralité du capital social de deux millions (2.000.000,-) de francs luxembourgeois sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous présents ou représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transformation de la société en société holding 29.

2. Suppression de la procédure de transmission des titres afin que ceux-ci soient librement transmissibles.

L'assemblée après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée a pris, après délibération, les résolutions suivantes à l'unanimité des voix.

*Première résolution*

L'objet social de la Société est changé de «Société de participations financières» en «Société Holding».

En conséquence l'articles 4 des statuts est modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, sous réserve des dispositions de l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne maintiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi modifiée du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.»

*Deuxième résolution*

Afin que les actions de la Société soient désormais librement cessibles, les alinéas 4 à 10 de l'article 6 des statuts sont supprimés.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Kamarowsky, V. Vlaeminck, J.-M. Debaty, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 124S, fol. 53, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2000.

A. Schwachtgen.

(30860/230/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**C.F.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.

R. C. Luxembourg B 64.719.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 571 du 24 mai 2000, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

A. Schwachtgen.

(30861/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**BUZON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 26.187.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 février 2000*

La cooptation de Monsieur Jean Robert Bartolini, en tant qu'Administrateur, en remplacement de Monsieur Hubert Hansen, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Madame Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant au 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, est nommée Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Certifié sincère et conforme

BUZON S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(30854/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2000.

**BUZON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 26.187.

*Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 7 mars 2000*

Mademoiselle Carole Caspari, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, est cooptée, en tant qu'Administrateur, en remplacement de Madame Yolande Johanns, démissionnaire. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Certifié sincère et conforme  
BUZON S.A.  
Signatures  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30855/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**BLITZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.  
R. C. Luxembourg B 60.830.

*Réunion des associés du 19 janvier 2000*

L'an deux mille, le dix-neuf janvier.

Se sont réunies les associées:

1. CREST SECURITIES LIMITED, représentant . . . . .	498 parts sociales
2. BENCHROSE FINANCE LIMITED, représentant . . . . .	<u>2 parts sociales</u>
Total: . . . . .	500 parts sociales

Ces comparantes sont les seules associées de la société à responsabilité BLITZ, S.à r.l., R.C. Numéro B 60.830, constituée par acte du notaire Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen, en date du 3 septembre 1997.

*Résolution unique*

Ces associées décident, à l'unanimité des voix, de transférer le siège social vers L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

CREST SECURITIES LIMITED	BENCHROSE FINANCE LIMITED
Signature	Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2000, vol. 533, fol. 55, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30844/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**BRODERINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.521.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2000.

Signatures.

(30850/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**BRODERINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 51.946.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 15 juin 1999 à 10.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée prend acte de la démission de M. Yvan Juchem de son poste d'Administrateur et le remercie pour sa précieuse collaboration. L'Assemblée nomme en remplacement M. Koen Lozie, Administrateur de Sociétés, demeurant à Luxembourg, qui terminera son mandat venant à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2001.

Pour copie conforme  
Signatures  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 62, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30849/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**BLUEDOOR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.  
R. C. Luxembourg B 56.463.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 63, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(30845/696/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**BURTON FININVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 70.441.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 60, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

(30853/794/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**BROOKLYN BRIDGE COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 38.667.

L'an deux mille, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BROOKLYN BRIDGE COMPANY S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu le notaire instrumentaire en date du 29 novembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 182 du 5 mai 1992.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Nicole Pollefort, employée privée, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Carlo Felicetti, employé privé, Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Fabienne Callot, employée privée, Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. - Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. - Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille deux cent cinquante (1.250) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. - Suppression de la valeur nominale des actions et conversion du capital social de francs luxembourgeois en Euro.
2. - Augmentation du capital social pour le porter à cent mille Euros (100.000,- EUR).
3. - Fixation du capital autorisé à un million d'Euros (1.000.000,- EUR)
4. - Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination d'un nouveau commissaire.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions et de convertir le capital de la société de francs luxembourgeois en Euros au cours de 40,3399 LUF pour 1,- Euro, de façon à ce que le capital social s'établisse à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euros (30.986,69 EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale.

L'assemblée donne instruction au conseil d'administration d'échanger les actions anciennes contre des actions nouvelles et de les attribuer aux actionnaires proportionnellement à leurs droits.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de soixante-neuf mille treize virgule trente et un Euros (69.013,31 EUR), pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euros (30.986,69 EUR) à cent mille Euros (100.000,- EUR).

L'augmentation de capital est souscrite par Monsieur Jean-Marie Bondioli, employé privé, Luxembourg, et est entièrement libérée par des versements en espèces, preuve en ayant été rapportée au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.



*Troisième résolution*

L'assemblée décide de fixer le capital autorisé de la société à un million d'Euros (1.000.000,- EUR).

Cette autorisation donnée au conseil d'administration est reconduite jusqu'au 23 mai 2005.

Suite à ces résolutions, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa et la deuxième phrase du deuxième alinéa de l'article trois des statuts pour leur donner la teneur suivante:

**Art. 3. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à cent mille Euros (100.000,- EUR) représenté par cent (100) actions de mille Euros (1.000,- EUR) chacune, entièrement libérées.

**Art. 3. (deuxième alinéa, deuxième phrase).** Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social jusqu'au montant de un million d'Euros (1.000.000,- EUR) .

*Quatrième résolution*

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Pierre Grunfeld, employé privé, Luxembourg comme commissaire aux comptes et elle lui donne pleine et entière décharge.

L'assemblée nomme comme nouveau commissaire aux comptes:

- Madame Fabienne Callot, employée privée, Luxembourg. Son mandat terminera avec l'assemblée générale statutaire de 2003.

*Evaluation de l'augmentation de capital*

Pour les besoins de l'enregistrement l'augmentation de capital est évaluée à deux millions sept cent quatre-vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-dix francs luxembourgeois (2.783.990,- LUF).

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite du présent acte s'élève à environ quatre-vingt mille francs luxembourgeois (80.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Pollefort, C. Felicetti, F. Callot, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 25 mai 2000, vol. 414, fol. 10, case 7. – Reçu 27.840 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 5 juin 2000.

E. Schroeder.

(30851/228/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**BROOKLYN BRIDGE COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 38.667.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 juin 2000.

E. Schroeder.

(30852/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**CADANOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 46.106.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2000*

Continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 2.030.750.000,- est converti à EUR 50.340.977,54, représenté par 2.030.750 actions sans désignation de valeur nominale. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article quatre des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social est fixé à cinquante millions trois cent quarante mille neuf cent soixante-dix-sept euros et cinquante-quatre cents (EUR 50.340.977,54), représenté par deux millions trente mille sept cent cinquante actions (2.030.750) sans désignation de valeur nominale.»

Pour la société  
CADANOR S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30856/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**CARRUS FINANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 38.552.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 avril 2000*

A partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2000 et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de FRF 6.500.000,- est converti à EUR 990.918,61, puis augmenté par prélèvement sur la réserve libre, pour le porter à EUR 991.250,-, représenté par 650 actions d'une valeur nominale de EUR 1.525,- chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article trois, 1<sup>er</sup> alinéa, des statuts de la société, a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 3. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital social est fixé à neuf cent quatre-vingt-onze mille deux cent cinquante euros (991.250), représenté par 650 actions d'une valeur nominale de EUR 1.525,- chacune.»

Pour la société  
CARRUS FINANCES S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30857/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**CASH FUND, Société d'Investissement à Capital Variable (Société liquidée).**

Siège social: L-2093 Luxembourg, 10A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 34.836.

**DISSOLUTION**

Les actionnaires de CASH FUND (la «Société») sont informés par la présente de ce qui suit:

- 1) La clôture de la liquidation de la Société a été prononcée en date du 24 mars 2000.
- 2) Les actionnaires sont informés que le produit de la liquidation donne droit au paiement d'un boni de liquidation de EUR 1.920,66 par action.
- 3) Les documents sociaux sont conservés pendant une période de cinq ans au siège social de la Société.
- 4) Les montants qui n'ont pas été réclamés par les actionnaires lors de la clôture de la liquidation de la Société seront consignés au plus tard, le 30 juin 2000, auprès de la Caisse des Consignations à Luxembourg, pour une durée de trente (30) ans au profit de qui il appartiendra. A défaut de réclamation endéans la période de prescription, les montants consignés ne pourront plus être retirés.

Luxembourg, le 10 avril 2000.

PARIBAS LUXEMBOURG  
F. Costinha P. Renaud

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 62, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30858/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**CHAUSSURES VEDETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bertrange, Shopping Center La Belle Etoile.  
R. C. Luxembourg B 11.469.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 63, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile

(30862/592/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**CLARINA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 39.040.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 60, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CLARINA HOLDING S.A.  
Société Anonyme  
SOFINEX S.A.  
Société Anonyme  
Signature

(30863/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**CASIA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 20.363.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire anticipée du 10 avril 2000*

Monsieur Carlo Schlessler, licencié en Sciences Economiques et diplômé en Hautes Etudes Fiscales, demeurant 72, rue du Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald, Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant 95, rue Principale, L-6833 Biwer, sont nommés en tant qu'Administrateurs pour une période statutaire de 5 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005. La société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg, est nommée, en tant que Commissaire aux Comptes, pour une période statutaire de 5 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Fait à Luxembourg, le 10 avril 2000.

Certifié sincère et conforme  
CASIA S.A.

J.-P. Reiland                      C. Schlessler  
Administrateur                      Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30859/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**COMAKO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8184 Kopstal, 1A, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 32.094.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2000.

*Pour COMAKO, S.à r.l.*  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.  
Signature

(30866/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**COMBUSTIBLES GOOSSENS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: Brouch.  
R. C. Luxembourg B 4.862.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Mersch, le 7 juin 2000, vol. 125, fol. 93, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(30867/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**COMBUSTIBLES GOOSSENS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: Brouch.  
R. C. Luxembourg B 4.862.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Mersch, le 7 juin 2000, vol. 125, fol. 93, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(30868/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**C.I.W., COMPAGNIE IMMOBILIERE DE WASSERBILLIG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 52.900.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

*Pour C.I.W., COMPAGNIE IMMOBILIERE DE WASSERBILLIG S.A.*  
Société Anonyme  
CREGELUX  
Crédit Général du Luxembourg  
Société Anonyme  
Signature

(30870/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**COMPAGNIE FINANCIERE POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTELLERIE S.A.,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 57.384.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 mai 2000, vol. 537, fol. 30, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2000. Signature.  
(30869/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT TECHNIQUES ET INDUSTRIELS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration, tenu au siège social, le 29 mai 2000*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Pierre Girault, de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter sa démission. Le conseil le remercie pour l'activité qu'il a déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil nomme comme nouvel administrateur, avec effet au 29 mai 2000, Mr Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT TECHNIQUES ET INDUSTRIELS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 62, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30871/0243/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**COMPUTERLAND EUROPE OPERATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 30.839.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue en date du 26 mai 2000, que:

- Monsieur Ronald Helm a démissionné comme administrateur et que Monsieur David N. Dalton a été élu aux fonctions d'administrateur pour un terme de cinq ans.

- Tous pouvoirs de signature en relation avec les comptes bancaires de la société ont été annulés et que Monsieur Terry Gilles peut engager la société par sa signature individuelle.

- Le siège social a été transféré du 12, rue Guillaume Schneider à L-2522 Luxembourg, au 15, rue de la Chapelle à L-1325 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 juin 2000.

*Pour la société  
Signature  
Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 62, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30872/304/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**CONTINENTAL BARLEY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 18.440.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 octobre 1999*

- Les cooptations de la société FINIM LIMITED, en tant qu'Administrateur, en remplacement de Monsieur Hubert Hansen, démissionnaire, respectivement de Madame Yolande Johanns, en remplacement de Monsieur Guy Lammar, démissionnaire, sont ratifiées. Les mandats de la société FINIM LIMITED ainsi que de Madame Yolande Johanns viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

- Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, est nommée Administrateur suppléantaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

Certifié sincère et conforme  
CONTINENTAL BARLEY HOLDING S.A.

Signatures  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30875/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**CONTINENTAL BARLEY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 18.440.

*Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil Général du 30 mars 2000*

Madame Corinne Bitterlich, demeurant au 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, est cooptée en tant qu'Administrateur, en remplacement de Madame Yolande Johanns, démissionnaire. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

Certifié sincère et conforme  
CONTINENTAL BARLEY HOLDING S.A.  
Signatures  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30874/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**CONSTRUCTION ET GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 19.215.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 1999*

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour la société  
CONSTRUCTION ET GESTION, S.à r.l.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30873/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**COREVEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3961 Ehlinge, 7B, Am Brill.  
R. C. Luxembourg B 6.583.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2000.

Pour COREVEN, S.à r.l.  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.  
Signature

(30876/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**CORUM HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 60.597.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2000*

A partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> décembre 1999, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de FRF 3.500.000,- est converti à EUR 533.571,56, puis augmenté par prélèvement sur la réserve libre pour le porter à EUR 535.500, représenté par 3.500 actions d'une valeur nominale de EUR 153 chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article trois des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à cinq cent trent-cinq mille cinq cents euros (EUR 535.500), représenté par trois mille cinq cents (3.500) actions d'une valeur nominale de cent cinquante-trois euros (EUR 153) chacune.»

Pour la société  
CORUM HOLDING S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30877/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**CREASTYL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 52.662.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 8, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

Signature.

(30878/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**CREASTYL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 52.662.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 53, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

Signature.

(30879/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**CRYSTAL BULL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 56.315.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 63, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

(30881/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**T.L.L. S.A., Société Anonyme,**

**(anc. CRT INTERNATIONAL LOGISTIQUE S.A.).**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle du Scheleck II.  
R. C. Luxembourg B 73.885.

L'an deux mille, le douze mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CRT INTERNATIONAL LOGISTIQUE S.A., avec siège social à L-3225 Bettembourg, Z.I. du Scheleck II, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous la section B et le numéro 73.885, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 17 janvier 2000, non encore publié au Mémorial.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Emmanuelle Adam, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Valérie Lambert, employée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Magali Witwicki, employée, demeurant à F-Villerupt.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Changement de la dénomination de la société CRT INTERNATIONAL LOGISTIQUE S.A. en T.L.L. S.A.

2. Modification subséquente de l'article un des statuts.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société CRT INTERNATIONAL LOGISTIQUE S.A. en T.L.L. S.A. et ainsi modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société sous forme de société anonyme, sous la dénomination de T.L.L. S.A. L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à vingt-cinq mille francs (25.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Adam, V. Lambert, M. Witwicki, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 124S, fol. 48, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederanven, le 31 mai 2000.

P. Bettingen.

(30880/202/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**DAMICA CHARTERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 43.159.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 55, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2000, le siège social de la société a été transféré au 15, rue de la Chapelle, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2000.

Signature.

(30882/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**DE LA RONCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 45.166.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 63, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(30883/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**DERO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 65.112.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2000*

A partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de ITL 373.650.000 est converti à EUR 192.974,12, représenté par 37.365 actions sans désignation de valeur nominale. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article cinq des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre-vingt-douze mille neuf cent soixante-quatorze euros et douze cents (EUR 192.974,12), représenté par trente-sept mille trois cent soixante-cinq (37.365) actions sans désignation de valeur nominale.»

*Pour la société*

DERO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(30884/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**DES DEVELOPMENT EUROPEAN STORES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 42.769.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 23 septembre 1998, il a été décidé:  
de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes:

\* Mme Luisella Moreschi, Melle Sandrine Klusa et Melle Angela Cinarelli en tant qu'administrateurs;

\* VECO TRUST S.A. en tant que commissaire aux comptes

jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2000.

Pour DES DEVELOPMENT EUROPEAN STORES S.A.

VECO TRUST

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30885/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**DG VISION HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.  
R. C. Luxembourg B 70.254.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire tenue en date du 15 mai 2000 que la nomination de M. Diego Colombo, demeurant à Vicolo, delle Scuole 9, Montagnola, Suisse, aux fonctions d'administrateur avec effet au 8 mars 2000 a été ratifiée.

Il résulte d'autre part d'une résolution écrite du Conseil d'Administration datée du 16 mai 2000 que M. Diego Colombo a été nommé administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Pour extrait conforme

SANNE ET CIE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 56, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30886/521/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**DILFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr Charles Marx.  
R. C. Luxembourg B 71.181.

L'an deux mille, le vingt-neuf mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, ce dernier restant le dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Madame Sylvie Theisen, consultant, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire de la société DILFIN S.A., en vertu d'une délégation de pouvoirs consentie par le conseil d'administration en date du 23 mai 2000, dont une copie restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter les déclarations suivantes:

I. - DILFIN S.A., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 4 août 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 815 du 3 novembre 1999.

II. - Le capital souscrit de la société est de cent mille Euros (1000.000,- EUR), représenté par dix mille (10.000) actions de dix Euros (10,- EUR) chacune.

Lors de la constitution de la société, le conseil d'administration a été autorisé à augmenter le capital jusqu'au montant de un million de Euros (1.000.000,- EUR).

III. - Par résolution prise par le conseil d'administration en date du 23 mai 2000, le conseil a décidé de procéder à une première tranche d'augmentation de capital par la souscription de quinze mille (15.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix Euros (10,- EUR) chacune, entièrement libérées, de sorte que le capital social se trouve augmenté à concurrence de cent cinquante mille Euros (150.000,- EUR) et passe de cent mille Euros (100.000,- EUR) à deux cent cinquante mille Euros (250.000,- EUR).

Toutes les actions nouvelles ont été libérées intégralement en espèces, la preuve en ayant été rapportée au notaire instrumentaire.

IV. - Suite à cette augmentation de capital, le premier alinéa de l'article trois des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 3. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille Euros (250.000,- EUR) représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions au porteur de dix Euros (10,- EUR) chacune, entièrement libérées.»



*Evaluation de l'augmentation de capital*

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital est évaluée à six millions cinquante mille neuf cent quatre-vingt-cinq francs luxembourgeois (6.050.985,- LUF).

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite de cette augmentation de capital s'élève à environ cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Theisen, J. Elvinger.

Enregistré à Mersch, le 2 juin 2000, vol. 414, fol. 22, case 4. – Reçu 60.510 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 juin 2000.

*J. Elvinger.*

(30887/228/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**DILFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr Charles Marx.

R. C. Luxembourg B 71.181.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 juin 2000.

*J. Elvinger.*

(30888/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**DINAPART S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 46.217.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 1999, il a été décidé:

de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes:

\* M<sup>e</sup> Arsène Kronshagen, M<sup>e</sup> Laurent Hargarten et M<sup>e</sup> Christian Schaak en tant qu'administrateurs;

\* M. Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes

jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2000.

*Pour DINAPART S.A.  
VECO TRUST  
Société Anonyme  
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30889/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**DYNAMIC FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 46.857.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 1999, il a été décidé:

de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes:

\* Mme Luisella Moreschi, M<sup>e</sup> Arsène Kronshagen et Melle Sandrine Klusa en tant qu'administrateurs;

\* VECO TRUST S.A. en tant que commissaire aux comptes

jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2000.

*Pour DYNAMIC FINANCE S.A.  
VECO TRUST  
Société Anonyme  
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30891/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**DIPYLON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 14.357.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 58, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour DIPYLON S.A.  
VECO TRUST S.A.  
Signature

(30892/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**DIPYLON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 14.357.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 58, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour DIPYLON S.A.  
VECO TRUST S.A.  
Signature

(30894/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**DIPYLON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 14.357.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 1999, il a été décidé:  
de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes:

\* Mme Luisella Moreschi, Melle Sandrine Klusa et Melle Angela Cinarelli en tant qu'administrateurs;

\* VECO TRUST S.A. en tant que commissaire aux comptes  
jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 juin 2000.

Pour DIPYLON S.A.  
VECO TRUST S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 58, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30893/744/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**EAST EUROPEAN FOOD FUND.**

Registered office: Luxembourg, 13, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 51.573.

**EXTRACT**

The Annual General Meeting of shareholders held at the registered office on Tuesday, 15 February 2000 adopted the following decisions:

1. The meeting approved the Chairman's Statement and the Report of the Auditors and the Financial Statements for the year ended 30 September 1999.

2. The meeting declared a nil final dividend to shareholders of all portfolios.

3. The meeting approved the full and total discharge for the proper performance of their duties to all members of the Board of Directors with respect to the year to September 1999.

4. The Chairman noted the co-optation of Mr Eusebio Martin to the Board in the place of Mr Hans Christian Jacobsen effective as of 1 October 1999. The meeting elected Eusebio Martin and re-elected The Rt. Honourable Norman S. H. Lamont, Messrs Pierre C. A. de Blonay, John L. Duffield, Rupert A. R. Evans, Richard W. Katz and Dr Heinz Josef Hockmann as Directors of the Board for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2001.

5. The meeting noted the details relating to the Directors fees.

6. The meeting re-elected ERNST & YOUNG as Auditor of the Fund for a period of one year ending at the Annual General Meeting of 2001.

For EAST EUROPEAN FOOD FUND  
BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 55, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30895/041/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ELSIEMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 21.388.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 septembre 1999*

- Les cooptations de la société FINIM LIMITED, en tant qu'Administrateur, en remplacement de Monsieur Hubert Hansen, démissionnaire, respectivement de Madane Yolande Johans, en remplacement de Monsieur Guy Lammar, démissionnaire, sont ratifiées. Les mandats de la société FINIM LIMITED ainsi que de Madame Yolande Johans viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

- Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, est nommée Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

Certifié sincère et conforme

ELSIEMA S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30896/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ELSIEMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 21.388.

—  
*Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil Général du 31 mars 2000*

Madame Corinne Bitterlich, demeurant au 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, est cooptée en tant qu'Administrateur, en remplacement de Madame Yolande Johans, démissionnaire. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

Certifié sincère et conforme

ELSIEMA S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30897/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ESPACE ECO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 54.400.

—  
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 53, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

Signature.

(30898/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ESPACE ECO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 54.400.

—  
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 53, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

Signature.

(30899/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ESPACE ECO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 54.400.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 53, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

Signature.

(30900/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ICON LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 66.588.

Le bilan au 31 mai 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2000, vol. 536, fol. 2, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2000.

Pour **ICON LUXEMBOURG S.A.**  
KPMG Tax Advisers  
Signature  
Mandataire

(30954/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**ICON LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 66.588.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 20 mars 2000*

*(Traduction libre de l'original en anglais)*

Tous les actionnaires de la société étant présents ou représentés;

il a été décidé:

- d'accepter la démission de M. Louis Thomas, administrateur de **ICON LUXEMBOURG S.A.**, résidant à Luxembourg;
- d'accepter la nomination de M. Albert Wildgen, avocat, résidant à Luxembourg, en tant que remplaçant de M. Louis Thomas.

Luxembourg, le 7 avril 2000.

Pour la société  
KPMG Tax Advisers  
Signature  
Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2000, vol. 536, fol. 2, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30955/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**LAURA SHIPPING S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 51.523.

*Extract of the resolutions taken at the annual general meeting of January 18th, 2000*

- The co-option of Mr Pierre Mestdagh, employé privé, residing at 136, rue du Kiem, L-8030 Strassen, as a director in replacement of Mr Hubert Hansen, who resigned, be ratified. His mandate will lapse at the annual general meeting of 2001.

- Mrs Corinne Bitterlich, conseiller juridique, 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, be appointed as an additional director. Her mandate will lapse at the annual general meeting of 2001.

Certified true extract  
**LAURA SHIPPING S.A.**

Signature                      Signature  
Director                         Director

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30982/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**LIFE POWER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1418 Luxembourg, 4, rue des Dominicains.  
R. C. Luxembourg B 20.442.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2000.

Pour **LIFE POWER LUXEMBOURG, S.à r.l.**  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(30991/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**WINNI HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 25.394.

## EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise lors de la réunion du conseil d'administration, qui s'est tenue le 5 mai 2000, que:  
Le siège de la société est transféré de L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 mai 2000.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 61, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31120/793/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**LEMAN BEVERAGES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 51.131.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 60, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LEMAN BEVERAGES HOLDING S.A.

Signature

(30987/783/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**LEMAN BEVERAGES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 51.131.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 60, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LEMAN BEVERAGES HOLDING S.A.

Signature

(30988/783/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**TORM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 49.750.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 février 2000*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant venus à échéance, Messieurs Norbert Werner, Jean Bintner et Monsieur Norbert Schmitz ont été réélus en tant qu'Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

A partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> décembre 1999, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de FRF 3.750.000 est converti à EUR 571.683,81 puis augmenté par prélèvement sur la réserve libre pour le porter à EUR 581.250,- représenté par 37.500 actions d'une valeur nominale de EUR 15,50 chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article trois des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à cinq cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante euros (EUR 581.250,-), représenté par trente-mille cinq cents actions (37.500) de quinze euros et cinquante cents chacune (EUR 15,50).»

Pour la société  
TORM S.A.  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31104/005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**LINTOFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 35.512.

*Extrait de la résolution prise lors de la réunion du conseil d'administration du 3 avril 2000*

- Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg est cooptée en tant qu'administrateur en remplacement de Madame Yolande Johans, démissionnaire. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2002.

Certifié sincère et conforme  
LINTOFIN S.A.

Signataire                      Signature  
Administrateur                  Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30993/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**LINTOFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 35.512.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 14 février 2000*

- Est nommée administrateur supplémentaire Madame Françoise Stamet, maître en droit, demeurant au 7, rue de la Gare, L-8066 Bertrange. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2002.

Certifié sincère et conforme  
LINTOFIN S.A.

Signataire                      Signature  
Administrateur                  Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30994/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**LORRAINE CUISINES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1740 Luxembourg, 124, rue de Hollerich.  
R. C. Luxembourg B 20.199.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2000.

Pour LORRAINE CUISINES, S.à r.l.  
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(30995/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**LUIGI SERRA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 51.542.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire tenue exceptionnellement le 11 avril 2000*

- Les mandats d'administrateur de catégorie B de Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant 20, rue Woïwer à L-4687 Differdange et de Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm, les mandats d'administrateur de catégorie A de Monsieur Bruno Verrina, entrepreneur, demeurant à Gênes (Italie) et de Monsieur Giuseppe Delle Piane, directeur financier demeurant à Novi Ligure (Italie) et le mandat de commissaire aux comptes de la société KPMG FIDES PEAT ayant son siège à Lugano (Suisse) sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de un an. Ils viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2001.

Luxembourg, le 11 avril 2000.

Certifié sincère et conforme  
LUIGI SERRA INTERNATIONAL S.A.

Signataire                      Signature  
Administrateur                  Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2000, vol. 537, fol. 49, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30997/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**LUX AERO TECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 60.151.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 53, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

Signature.

(30998/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**LUX AERO TECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 60.151.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2000, vol. 537, fol. 53, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

Signature.

(30999/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**TOITURES STEVE LEFEVRE, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7526 Mersch, 17A, allée John W. Léonard.  
R. C. Luxembourg B 69.091.

## EXTRAIT

Suite à une cession de parts sociales dûment approuvée par l'associé unique et dûment signifiée à la société, le capital social fixé à 500.000.- LUF, représenté par 500 parts sociales, entièrement souscrites et libérées, se repartit comme suit:

Madame Christiane Lefevre-Schulz, une part sociale . . . . .	1
Monsieur Steve Lefevre, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales . . . . .	499
Total: cinq cents parts sociales . . . . .	500

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 30 mai 2000.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Société Anonyme

T. Hollerich

A. Berchem

Membre du comité de direction

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 64, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31101/514/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**TREBEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 48.443.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2000*

Ratification de la cooptation de M. Jean-Marie Poos et décharge accordée à M. Norbert Schmitz jusqu'au 24 septembre 1999, date de sa démission.

Continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant venus à échéance, Messieurs Norbert Werner, Jean Bintner et Monsieur Jean-Marie Poos ont été réélus en tant qu'Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

A partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 1.250.000.- est converti à EUR 30.986,69, représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article quatre des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante actions (1.250), sans désignation de valeur nominale.»

Pour la société

TREBEL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31106/005/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**TOP SELECT, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 67.018.

Les comptes de la Société au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2000.

Signatures.

(31103/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**TOP SELECT, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 67.018.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires,  
tenue le vendredi 28 avril 2000 à 14.00 heures*

*Cinquième résolution*

«L'Assemblée Générale reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2001.»

*Sixième résolution*

«L'Assemblée reconduit, à l'unanimité, ERNST & YOUNG en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2001.»

*Septième résolution*

«L'Assemblée ratifie, à l'unanimité, la nomination de M. Jean-Louis Pradel en tant qu'Administrateur de la Société pour un terme venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2001.»

Pour copie conforme  
Pour le Conseil d'Administration  
PARIBAS LUXEMBOURG

P. Corbiau J.-M. Loehr

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 62, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(31102/009/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**TRANSLUX INTERNATIONAL AIRLINES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1110 Luxembourg, Aéroport Findel.  
R. C. Luxembourg B 50.758.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2000, vol. 537, fol. 59, case 09, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

(31105/761/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**T.S.F. PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8479 Eischen, 19, Cité Bettenwies.  
R. C. Luxembourg B 39.565.

L'an deux mille, le onze mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme T.S.F. PRODUCTIONS S.A., avec siège social à L-8479 Eischen, 19, Cité Bettenwies, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 39.565, constituée suivant acte reçu par le notaire Marthe Thyès-Walch de résidence à Luxembourg, en date du 7 février 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 328 du 31 juillet 1992, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder, de résidence à Mersch, en date du 25 octobre 1993, publié au Mémorial C en 1993, page 29.253.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Yves Wallers, Expert-comptable et Réviseur d'entreprises, demeurant à Burden.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Robert Meisch, employé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Laurent Jacquemart, employé, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.



Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Madame le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Dissolution et mise en liquidation de la société anonyme T.S.F. PRODUCTIONS S.A.

2. Nomination du liquidateur et définition de ses pouvoirs.

B.) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de dissoudre et de mettre en liquidation la société avec effet immédiat.

*Deuxième résolution*

Est nommé liquidateur:

Monsieur Jean-Pierre Onraedt, compositeur, demeurant à B-1630 Linkebeck, 71, rue Hollebeekstraat.

Le liquidateur prénommé aura les pouvoirs les plus étendus pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires dans les cas où elle est prévue.

Il est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la Société. Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tous ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Le liquidateur a le pouvoir d'engager seul la Société, sans restrictions.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Y. Wallers, R. Meisch, L. Jacquemart, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2000, vol. 124S, fol. 48, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederanven, le 31 mai 2000.

P. Bettingen.

(31111/202/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

**ACIERFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

STATUTES

In the year two thousand, on the twentieth of April.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared the following:

1. REPARADE NOMINEES N.V., with registered office at Caracasbaaiweg, 199, P.O. Box 6050, Curacao, Netherlands Antilles.

2. ESTOURNEL NOMINEES N.V., with registered office at Caracasbaaiweg, 199, P.O. Box 6050, Curacao, Netherlands Antilles.

Both here represented by Mr Bart Zech, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of two proxies given on April 17, 2000.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing parties and the notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which they form between themselves:

**Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1.** There is established hereby a société anonyme under the name of ACIERFIN HOLDING S.A.

**Art. 2.** The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The object of the corporation is to hold participations (in any form whatsoever) in any other Luxembourg or foreign company, the control, the management, as well as the development of these participations.

The corporation may acquire any securities or rights in other corporations by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any other manner, and may participate in the establishment, development and control of any other corporations or enterprises or provide assistance in whatever manner, provided, however, that such activities shall remain within the limits established by the law of July 31st, 1929 governing holding companies.

The corporation may also acquire and develop patents and connected licences.

#### **Title II. - Capital, shares**

**Art. 5.** The subscribed capital of the corporation is fixed at two hundred sixty thousand Euros (260,000.- EUR), represented by ten thousand (10,000) shares with a par value of twenty-six Euros (26.- EUR) each.

The subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders, voting with the same quorum as for an amendment of the articles of incorporation.

Shares may be evidenced, at the owner's option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

#### **Title III. - Management**

**Art. 6.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be re-elected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders. In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

**Art. 7.** The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a tie, the chairman has a casting vote.

**Art. 8.** The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

**Art. 9.** The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

**Art. 10.** The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders. Such proxy holder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

**Art. 11.** Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

#### **Title IV. - Supervision**

**Art. 12.** The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be re-elected and removed at any time.

#### **Title V. - General meeting**

**Art. 13.** The annual general meeting of shareholders will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the first Monday of July at 2.00. pm and for the first time in the year 2001. If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

#### **Title VI. - Accounting year - Allocation of Profits**

**Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2000.

**Art. 15.** After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five per cent (5 %) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten per cent (10 %) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten per cent of the capital of the corporation (10 %).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

#### **Title VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

#### **Title VIII. - General Provisions**

**Art. 17.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th, 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

##### *Subscription and payment*

The shares have been subscribed to as follows:

1. REPARADE NOMINEES N.V., prenamed, nine thousand nine hundred ninety-nine shares . . . . .	9,999
2. ESTOURNEL NOMINEES N.V., prenamed, one share . . . . .	<u>1</u>
Total: ten thousand shares . . . . .	10,000

The subscribed capital has been fully paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of two hundred sixty thousand Euros (260,000.- EUR), as was certified to the notary executing this deed.

##### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th, 1915 on commercial companies have been observed.

##### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately 165,000.- LUF.

##### *Extraordinary general meeting*

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. - The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
2. - The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2005:

- a) Mr René Sigrist, company director, residing at Gattikonerstrasse, 5, 8800, Thalwill (Switzerland)
- b) Mrs Andrea Semadeni, company director, residing at Himmelrichstrasse 10, 6340 Baar (Switzerland)
- c) Mr Dirk Oppelaar, lawyer, residing at L-2410 Luxembourg, 62, rue de Reckenthal.

3. - The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2005:

Mr Bernard Irthum, réviseur d'entreprises, residing at L-7352 Lorentzweiler, 43, rue de Blaschette.

4. - The registered office of the company is established in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille, le vingt avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. REPARADE NOMINEES N.V., dont le siège social est établi à Caracasbaaiweg, 199, P.O. Box 6050, Curacao, Antilles Néerlandaises.

2. ESTOURNEL NOMINEES N.V., dont le siège social est établi à Caracasbaaiweg, 199, P.O. Box 6050, Curacao, Antilles Néerlandaises.

Toutes deux ici représentées par Monsieur Bart Zech, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de deux procurations données le 17 avril 2000,

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire, resteront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

### **Titre I<sup>er</sup> : Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ACIERFIN HOLDING S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion, ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toute autre manière, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales.

Elle peut en outre faire l'acquisition et la mise en valeur de brevets et licences connexes.

### **Titre II : Capital, actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à deux cent soixante mille Euros (260.000,- EUR), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de vingt-six Euros (26,- EUR) chacune.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

### **Titre III : Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement, et la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, télex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, télex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV : Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

#### **Titre V : Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de juillet à 14.00 heures et pour la première fois en 2001.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable. Chaque action donne droit à une voix.

#### **Titre VI : Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2000.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII : Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII : Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Souscription - Libération*

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. REPARADE NOMINEES N.V., préqualifiée, neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions . . . . .	9.999
2. ESTOURNEL NOMINEES N.V., préqualifiée, une action . . . . .	<u>1</u>
Total: dix mille actions . . . . .	10.000

Ces actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de 100 %, de sorte que la somme de deux cent soixante mille Euros (260.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Evaluation des Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ 165.000,- LUF.

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. - Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. - Sont appelés aux fonctions d'administrateur, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2005:
  - a) Monsieur René Sigrist, administrateur de société, demeurant à Gattikonstrasse, 5, 8800, Thalwill (Suisse)
  - b) Madame Andrea Semadeni, administrateur de société, demeurant Himmelrichstrasse 10, 6340 Baar (Suisse)
  - c) Monsieur Dirk Oppelaar, juriste, demeurant à L-2410 Luxembourg, 62, rue de Reckenthal.
3. - Est appelé aux fonctions de commissaire, son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2005: Monsieur Bernard Irthum, réviseur d'entreprises, demeurant à L-7352 Lorentzweiler, 43, rue de Blaschette.
4. Le siège social de la société est fixé à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Zech, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2000, vol. 124S, fol. 10, case 6. – Reçu 104.884 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 6 juin 2000.

G. Lecuit.

(31129/220/305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2000.

**ALEXANDROS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2763 Luxembourg, 12, rue Zithe.

—  
STATUTES

In the year two thousand, on the sixteenth day of May.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing at Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

APREST INC., having its registered office in East 54th Street, 8320 Panama,

here represented by M<sup>e</sup> Marc Loesch, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given at Luxembourg, on May 3rd, 2000.

This proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in the above-stated capacity, has requested the above notary to draw up the articles of incorporation of a «société à responsabilité limitée» which is herewith established as follows:

**Art. 1. Form**

There is established by the appearing party a «société à responsabilité limitée» (the «Company») governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation.

The Company is initially composed of a single partner, owner of all the shares; the Company may at any time be composed of several partners, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

**Art. 2. Name**

The Company will exist under the name of ALEXANDROS, S.à r.l.

**Art. 3. Object**

The sole object of the Company is the holding of participations in Luxembourg and/or in foreign companies, as well as the administration, development and management of its portfolio.

However, the Company shall neither directly or indirectly interfere in the management of these companies, except that the Company shall exercise its rights as a shareholder in such companies.

The Company will not itself carry on directly any industrial activity nor maintain a commercial establishment open to the public.

The Company may provide any financial assistance to companies forming part of the group of the Company such as, among others, the provision of loans, the granting of guarantees or securities in any kind or form.

In a general fashion, the Company may carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 4. Duration**

The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of the partners, as the case may be.

**Art. 5. Registered Office**

The registered office is established in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by decision of the management.

The management may establish subsidiaries and branches where it deems useful, whether in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

**Art. 6. Capital**

The capital is set at four hundred and forty million Luxembourg francs (440,000,000.- LUF), represented by forty-four thousand (44,000) shares of a par value of ten thousand Luxembourg francs (10,000.- LUF) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of said premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its partner(s), to offset any net realized losses or net unrealized depreciation on the Company's investments and/or to make distributions to the partner(s).

**Art. 7. Amendment of the capital**

The capital may at any time be amended by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of the partners, as the case may be.

**Art. 8. Rights and duties attached to the shares**

Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of the partners.

If the Company is composed of a single partner, the latter exercises all powers which are granted by law and the articles of incorporation to all the partners.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the articles of incorporation of the Company and the resolutions of the single partner or the general meeting of the partners.

The creditors or successors of the single partner or of any of the partners may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the Company's inventories and the resolutions of the single partner or the general meeting of the partners, as the case may be.

**Art. 9. Indivisibility of shares**

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

**Art. 10. Transfer of shares**

1. Transfer of shares when the Company is composed of a single partner.

The single partner may transfer freely its shares, without having to comply with the formalities provided for by Article 1690 of the Civil Code.

2. Transfer of shares when the Company is composed of several partners.

The shares may be transferred freely amongst partners. The shares can be transferred by living persons to non-partners only with the authorization of the general meeting of the partners representing at least three quarters of the capital.

**Art. 11. Formalities**

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

When the Company is composed of more than one partner, the transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

**Art. 12. Redemption of shares**

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the law.

**Art. 13. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a partner**

The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single partner or any of the partners does not put the Company into liquidation.

**Art. 14. Management**

The Company is managed and administered by one or several managers, whether partners or not.

Each manager is appointed for a limited or unlimited duration by the single partner or by the general meeting of the partners.

While appointing the manager(s), the single partner or the general meeting of the partners sets their number, the duration of their tenure and, as the case may be, the powers and competence of the managers.

The single partner or, as the case may be, the general meeting of the partners may decide to remove a manager, with or without cause. Each manager may as well resign. The single partner or the partners decide upon the compensation of each manager.

**Art. 15. Powers**

The manager has the broadest powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation, provided that it falls within the object of the Company. He has the social signature and is empowered to represent the Company in court either as plaintiff or defendant.

**Art. 16. Events affecting the manager**

The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as its resignation or removal for any cause, does not put the Company into liquidation.

Creditors, heirs and successors of a manager may in no event have seals affixed on the assets and documents of the Company.

**Art. 17. Liability of the manager**

No manager commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. It is only liable for the performance of its duties.

**Art. 18. General meeting of the partners**

1. If the Company is composed of one single partner, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of the partners.

Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10th, 1915, are not applicable to that situation.

2. If the Company is composed of several partners, the decisions of the partners are taken in a general meeting or by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the management to the partners by registered mail.

In this latter case, the partners are under the obligation within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, to cast their written vote and mail it to the Company.

**Art. 19. Decisions**

The decisions of the single partner or of the general meeting of the partners are documented in writing, recorded in a register and kept by the management at the registered office of the Company. The votes of the partners and the power of attorneys are attached to the minutes.

**Art. 20. Financial year**

The financial year begins on the first day of January and ends on the thirty-first day of December.

The first financial year starts on the date of incorporation of the Company and ends on December 31, 2000.

**Art. 21. Balance sheet**

Each year, on December 31, the accounts are closed, the management draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the law.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole partner or, as the case may be, to the general meeting of the partners for approval.

Each partner or its attorney-in-fact may peruse the financial documents at the registered office of the Company within a time period of fifteen days preceding the deadline set for the general meeting.

**Art. 22. Allocation of profits**

The balance of the profit and loss account, after deduction of overhead, depreciation and provisions, is the net profit of the financial year.

Five per cent of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation will no longer be mandatory when the reserve amounts to ten per cent of the capital.

The remaining profit is allocated by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of the partners, as the case may be.

**Art. 23. Dissolution, liquidation**

In the case of dissolution of the Company, for any cause and at any time, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the single partner or by the general meeting of the partners, as the case may be, who will set the powers and compensation of the liquidator(s).

**Art. 24. Matters not provided**

All matters not provided for by the present articles are determined in accordance with applicable laws.

*Subscription*

There now appeared M<sup>e</sup> Marc Loesch, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney-in-fact of the appearing company APREST INC. by virtue of the above referred proxy,

declared to subscribe in the name of and on behalf of the said company to the 44.000 newly issued shares and further declared in the name of and on behalf of the appearing company to pay entirely up in cash each such new share.

Proof of that payment has been given to the undersigned notary.

*Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately four million six hundred thousand Luxembourg francs (4,600,000.- LUF).

*Extraordinary general meeting*

The sole partner, acting in place of the general meeting of the partners, has taken immediately the following resolutions:

1. Resolved to set at one the number of managers of the Company, to appoint Mr André Meder, expert-comptable, residing in Luxembourg, as manager of the Company for an unlimited duration and to entrust it with the powers set forth in article 15 of the articles of incorporation of the Company.

2. Resolved to set the registered office at L-2763 Luxembourg, 12, rue Zithe.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with Us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille, le seize mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

APREST INC., ayant son siège social à East 54th Street, 8320 Panama, ici représentée par Maître Marc Loesch, avocat, demeurant au Luxembourg, en vertu d'un pouvoir donné à Luxembourg, le 3 mai 2000.

Lequel pouvoir, signé par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte aux fins de formalisation.

Lequel comparant, agissant en la qualité telle que définie ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il va constituer par les présentes:



**Art. 1<sup>er</sup>. Forme**

Il est formé par le comparant une société à responsabilité limitée (la «Société») de droit luxembourgeois, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, et par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts.

Elle comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales; elle peut, à toute époque, comporter plusieurs associés, par suite, notamment, de cession ou de transmission desdites parts ou de création de parts nouvelles.

**Art. 2. Dénomination**

La Société prend la dénomination sociale de ALEXANDROS, S.à r.l.

**Art. 3. Objet**

La Société a pour seul objet la prise de participations dans toutes sociétés luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de son portefeuille.

Toutefois, la Société ne s'immiscera ni directement ni indirectement dans la gestion de ces sociétés, à l'exception des droits que la Société peut exercer en sa qualité d'actionnaire dans ces sociétés.

La Société n'exercera pas directement d'activité industrielle et ne tiendra pas d'établissement commercial ouvert au public.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, comme par exemple des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

**Art. 4. Durée**

La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par une résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 5. Siège social**

Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la Ville de Luxembourg en vertu d'une décision de la gérance.

La gérance pourra établir des filiales et des succursales au Luxembourg ou à l'étranger, où la gérance le jugera utile.

**Art. 6. Capital social**

Le capital social est fixé à quatre cent quarante millions de francs luxembourgeois (440.000.000,- LUF), représenté par quarante-quatre mille (44.000) parts sociales d'une valeur nominale de dix mille francs luxembourgeois (10.000,- LUF) chacune.

En plus du capital social, un compte de primes peut être établi auquel toutes les primes payées pour une part sociale en plus de sa valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales d'un associé par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées ou des dépréciations nettes pas encore réalisées des investissements de la Société et/ou pour effectuer des distributions aux associés.

**Art. 7. Modification du capital social**

Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision de l'associé unique ou une résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales**

Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés.

Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part comporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les créanciers ou ayants droit de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des actifs sociaux; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 9. Indivisibilité des parts sociales**

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

**Art. 10. Cession de parts**

1. Cession en cas d'associé unique.

Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, sans que les formalités prévues à l'article 1690 du Code Civil ne doivent être accomplies.

2. Cession en cas de pluralité d'associés.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément de l'assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 11. Formalités**

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

Lorsque la Société comporte plus d'un associé, les cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code civil.

**Art. 12. Rachat des parts sociales**

La Société peut racheter ses propres actions conformément aux dispositions légales.

**Art. 13. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé**

L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 14. Gérance**

La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Le ou les gérants sont nommés avec ou sans limitation de durée par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés.

Lors de la nomination du ou des gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions des différents gérants.

L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés pourra décider la révocation d'un gérant, sans qu'il soit nécessaire d'en indiquer les motifs. Chaque gérant peut pareillement se démettre de ses fonctions. L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération de chaque gérant.

**Art. 15. Pouvoirs**

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations, à condition qu'elles rentrent dans l'objet de la Société. Il a la signature sociale et le pouvoir de représenter la Société en justice soit en demandant soit en défendant.

**Art. 16. Evénements atteignant la gérance**

Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture du gérant ou tout événement similaire affectant le gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants cause d'un gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

**Art. 17. Responsabilité de la gérance**

Le gérant ne contracte, en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 18. Décisions de l'associé ou des associés**

1. Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas, les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

2. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives sont prises lors d'une assemblée générale ou par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par la gérance aux associés par lettre recommandée.

Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

**Art. 19. Décisions**

Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés seront établies par écrit et consignées dans un registre tenu par la gérance au siège social. Les pièces constatant les votes des associés ainsi que les pouvoirs leur seront annexés.

**Art. 20. Année sociale**

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Le premier exercice commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2000.

**Art. 21. Bilan**

Chaque année, le 31 décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la loi.

Le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, de l'assemblée générale des associés.

Tout associé ou son mandataire peut prendre au siège social communication de l'inventaire et des comptes annuels, au cours d'une période de quinze jours précédant la date de l'assemblée générale.

**Art. 22. Répartition des bénéfices**

L'excédent favorable du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur ce bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés.

**Art. 23. Dissolution, liquidation**

Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 24. Disposition générale**

Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique ou les associés, selon le cas, se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

*Souscription*

A comparu M<sup>e</sup> Marc Loesch, prénommé, agissant dans sa qualité de représentant dûment autorisé de la société comparante APREST INC., en vertu d'un pouvoir susmentionné;

qui déclare souscrire au nom et pour le compte de ladite société quarante-quatre mille (44.000) parts sociales nouvellement créées et déclare pour et au nom de ladite société comparante libérer entièrement en espèces la totalité de ces parts sociales.

Preuve de cette libération en espèces a été apportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

*Frais*

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à quatre millions six cent mille francs luxembourgeois (4.600.000,- LUF).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant, l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, a pris les résolutions suivantes:

1. - Le nombre de gérants est fixé à un. Est nommé gérant de la Société pour une durée illimitée Monsieur André Meder, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Il a les pouvoirs prévus à l'article 15 des statuts de la Société.

2. - L'adresse du siège social est fixée à L-2763 Luxembourg, 12, rue Zithe.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant sur la demande des mêmes comparants faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Loesch, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 mai 2000, vol. 849, fol. 85, case 9. – Reçu 4.400.000 francs.

*Le Receveur (signé):* Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 juin 2000.

J.-J. Wagner.

(31130/239/355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2000.

**ProLogis Germany II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

## STATUTES

In the year two thousand, on the eighteenth day of May.

Before the undersigned Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., a limited liability company, organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg,

duly represented by Mr Peter Cassells, Company Director, Luxembourg, 25B, boulevard Royal, by virtue of a proxy given in Amsterdam, on May 12th, 2000.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company governed by the relevant laws and the present articles:

**Title I. - Name, Purpose, Duration, Registered Office**

**Art. 1.** There is hereby formed by those present between the party noted above and all persons and entities who may become shareholders in the future, a company with limited liability («société à responsabilité limitée») which shall be governed by the laws pertaining to such an entity as well as by the present articles.

**Art. 2.** The Company will assume the name of ProLogis Germany II, S.à r.l.

**Art. 3.** The purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including (i) the direct or indirect holding of participations in companies the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties and (ii) the granting of loans, guarantees or any other form of collateral in relation to the above activities.

The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment or development of its purpose always remaining, however, within the limits established by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

**Art. 4.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

### **Title II. - Share Capital, Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-), represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be changed at any time under the conditions specified by law. The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing shareholders, in proportion to their part in the share capital representing their shares.

**Art. 8.** Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

**Art. 9.** The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint coproprietors have to appoint a sole representative towards the Company.

**Art. 10.** The Company's shares are freely transferable between shareholders. Inter vivos, they may only be disposed of to new shareholders following the passing of a favourable resolution of the shareholders in general meeting representing at least three quarters of the share capital according to the conditions foreseen in article 11. Mortis causa the approval given in a meeting of shareholders of at least three quarters (3/4) of the shares held by the surviving shareholders is required to transfer shares to new shareholders. This approval, however, is not required in case the shares are transferred either to ascendants, descendants or to the surviving spouse.

**Art. 11.** The shareholder who wants to transfer all or part of his shares must inform the other shareholders by registered mail and indicate the number of shares which transfer is requested, the names, first names, professions and domiciles of the proposed transferees.

Thereupon the other shareholders have a right of pre-emption for the redemption of the shares which transfer is proposed. This right is exercised in proportion to the number of shares in possession of each shareholder. By not exercising, totally or partly, his right of pre-emption, a shareholder increases the other shareholders' right.

Shares may never be divided: if the number of shares to transfer is not exactly proportional to the number of shares for which the right of pre-emption is exercised, the surplus of shares is, in the absence of agreement, allocated by drawings. The shareholder who plans to exercise his right of pre-emption, must inform the other shareholders by registered mail within two months following the letter informing him of the request for transfer, failing which he shall lose his right of pre-emption.

For the exercise of the rights originating from the increase pursuant to the provisions of the preceding paragraphs, shareholders will be entitled to an additional one month-delay starting at the expiration of the two months' term granted to the shareholders for making public their intention about the exercise of the right of pre-emption.

The price payable for acquiring these shares shall be determined by mutual consent between transferor and transferee(s), failing agreement, by a qualified accountant and tax adviser designated by mutual consent between transferor and transferee(s) and in case of disagreement by an independent expert named at the request of the most diligent party by the commercial court which has competence over the registered office of the Company.

The expert will deliver his report about the determination of the price within the month following his nomination. He will have access to all books and other documents of the Company which he shall deem essential to the execution of his mission.

**Art. 12.** Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

**Art. 13.** The creditors, legal successors or heirs may not, for any reason, seize assets or documents of the Company.

### **Title III. - Administration**

**Art. 14.** The Company is managed by one or several managers, not necessarily shareholders. In dealing with third parties, the manager(s) has (have) the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which fixes the term of his (their) office. He (they) may be dismissed freely at any time.

The Company is only bound in any circumstances by the signature of the sole manager or, if there are several managers, by the individual signature of any manager.

**Art. 15.** Death or resignation of a manager, for any reason, does not involve the winding-up of the Company.

**Art. 16.** The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorized agents and are responsible only for the execution of their mandate.

**Art. 17.** Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder has as many voting rights as he holds or represents shares. Each shareholder may appoint a proxy to represent him at meetings.

**Art. 18.** Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital. However, resolutions to amend these articles and particularly to liquidate the Company may only be taken by a majority of shareholders representing three quarters of the Company's share capital.

If the Company has only one shareholder, his decisions are written down on a register held at the registered office of the Company.

**Art. 19.** The accounting year of the Company commences on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

**Art. 20.** Each year on the thirty-first of December the books are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 21.** Five per cent of the net profits are set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the general meeting of shareholders.

#### **Title IV. - Winding-up, Liquidation**

**Art. 22.** At the time of the winding-up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who will fix their powers and remuneration.

**Art. 23.** The shareholders will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in these articles.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, are satisfied.

#### *Transitory disposition*

The first accounting year shall commence on the date of incorporation of the Company and shall terminate on December 31, 2000.

#### *Subscription*

All the shares are subscribed by the sole shareholder, ProLogis Developments Holding, S.à r.l., prequalified.

All the shares have been fully paid up in cash on a bank account, so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

#### *Estimate of costs*

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its formation are estimated at approximately fifty thousand Luxembourg Francs (50,000.- LUF).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is set at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
2. Are appointed as managers for a term of office which shall end on December 31, 2002:
  - Mr Dane K Brooksher, Co-chairman and chief operating officer, ProLogis Trust, 14100 E 35th Place, Aurora, Colorado 80011, United States.
  - Mr John Charles Cutts, Chief Development Officer, ProLogis Kingspark, Kingspark house, 1 Monkspath Hall Road, Solihull, West Midlands B90 4FY, England.
  - Mr Jeffrey Howard Schwartz, Senior Managing Director, ProLogis Trust, Capronilaan 25-27, 1119 NP Schiphol-Rijk, Amsterdam, The Netherlands.
  - Mr Peter Ruijgrok, Company Director, Capronilaan 25-27, Schiphol-Rijk, 1119 NP Amsterdam, The Netherlands.
  - Mr Peter Gerard Cassells, Company Director ProLogis Management, S.à r.l., 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

The Managers have the broadest powers to act on behalf of the Company in any circumstances and may validly bind the Company by their sole signature.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the French version:**

L'an deux mille, le dix-huit mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ProLogis Developments Holding, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg,

dûment représentée par Monsieur Peter Cassells, administrateur de sociétés, Luxembourg, 25B, boulevard Royal, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Amsterdam, le 12 mai 2000.

La procuration, signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée régie par les lois y relatives et ces statuts:

### **Titre I<sup>er</sup>. - Dénomination, Objet, Durée, Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le souscripteur prénommé et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents Statuts.

**Art. 2.** La Société prend la dénomination de ProLogis Germany II, S.à r.l.

**Art. 3.** La Société a pour objet l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger, ainsi que toutes opérations liées à ces biens immobiliers, comprenant (i) la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers et (ii) l'octroi de prêts, garanties ou toute autre forme de sûretés en relation avec les activités prémentionnées.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois toujours dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

**Art. 4.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

### **Titre II. - Capital Social, Parts Sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié sous les conditions prévues par la loi. Les parts à souscrire seront d'abord offertes aux associés existants, proportionnellement à la part du capital social représentée par leurs parts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par des associés représentant au moins trois quarts (3/4) des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 11.** L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les nom, prénom, profession et domicile des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partiel, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas, les parts sociales ne seront fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédent sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement, suivant les dispositions des alinéas précédents, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et à défaut, par un expert comptable et fiscal désigné de commun accord par l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la Société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la Société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

**Art. 12.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 13.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

### Titre III. - Administration

**Art. 14.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La Société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. Chaque associé peut se faire représenter aux assemblées par un mandataire.

**Art. 18.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions concernant la modification des Statuts et plus particulièrement la liquidation de la Société peuvent uniquement être prises à la majorité d'associés représentant les trois quarts du capital social.

Au cas où la Société n'a qu'un seul associé, ses décisions sont consignées dans un registre conservé au siège de la Société.

**Art. 19.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 20.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre connaissance au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 21.** Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

### Titre IV. - Dissolution, Liquidation

**Art. 22.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 23.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sont remplies.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2000.

#### *Souscription*

Toutes les parts sociales ont été souscrites par l'associée unique, ProLogis Developments Holding, S.à r.l., prénommée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ cinquante mille francs luxembourgeois (50.000,- LUF).

#### *Résolutions de l'Associée Unique*

Et aussitôt l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Sont nommés comme gérants pour un terme qui se terminera le 31 décembre 2002:

- Monsieur Dane K. Brooksher, Co-Chairman and chief operating officer, ProLogis Trust, 14100 E 35th Place, Aurora, Colorado 80011, Etats-Unis.

- Monsieur John Charles Cutts, Chief Development Officer, ProLogis Kingspark, Kingspark House, 1 Monkspath Hall Road, Solihull, West Midlands B90 4FY, Royaume-Uni.

- Monsieur Jeffrey Howard Schwartz, Senior Managing Director, ProLogis Trust, Capronilaan 25-27, 1119 NP Schiphol-Rijk, Amsterdam, Pays-Bas.

- Monsieur Peter Ruijgrok, Company Director, Capronilaan 25-27, Schiphol-Rijk, 1119 NP Amsterdam, Pays-Bas.

- Monsieur Peter Gerard Cassells, Company Director ProLogis Management, S.à r.l., 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et l'engager valablement par leur signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur la demande du comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Casseells et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2000, vol. 124S, fol. 36, case 6. – Reçu 5.042 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2000.

F. Baden.

(31133/200/314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2000.

---

**TREND-INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2355 Luxembourg, 10A, rue du Puits.

R. C. Luxembourg B 55.545.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 juin 2000, vol. 316, fol. 76, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour TREND-INVEST S.A.

Signature

(31107/597/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**UNDERGROUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bertrange, Centre Commercial Belle Etoile.

R. C. Luxembourg B 55.966.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2000, vol. 537, fol. 69, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2000.

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS Soc. Civ.

(31108/592/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---

**VEROMAXIS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 47.066.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 avril 2000*

Acceptation de la démission de Monsieur Jean Bintner et décharge lui est donnée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur André Vanderperre, demeurant au 17 Chemin du Fontillois à B-Belgrade Namur comme administrateur avec effet ce jour. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée de 2004.

Pour la société

VEROMAXIS HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2000, vol. 537, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

(31115/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2000.

---